

## Public

Fonctions : SSE, maintenance, bureau méthode et bureau d'études

## Prérequis

Aucun

## Agenda

Durée : 1 jour (7 heures)

Date : Nous consulter

Lieu : Cité des entreprises 60 Avenue Jean Mermoz 69008 Lyon

## Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Remise d'un support stagiaire
- Mises en situation
- Visite d'ateliers de production

## Modalités de suivi et d'évaluation

- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation

## Tarif

En inter-entreprise : Prise en charge intégrale pour les entreprises adhérentes (subventionnement CNAMTS)  
500 € HT pour les entreprises non adhérentes  
En intra-entreprise, nous consulter

## Contact

Lucie STOYANOV

04 78 77 06 59

[l.stoyanov@uimmlyon.com](mailto:l.stoyanov@uimmlyon.com)

## Objectifs

- Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection,
- Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre,
- Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en oeuvre pour assurer la conformité de l'équipement et répondre aux exigences légales applicables.

## Programme

- La conception et la mise sur le marché des équipements de travail et moyens de protection
  - ✓ Les notions de mise sur le marché (vente, prêt, location, etc...) et de mise en service
  - ✓ Les rôles et responsabilités des différents acteurs (concepteur, fabricant, propriétaire, utilisateur)
  - ✓ Les règles de conception – L'annexe 1 et contenu de la documentation technique (la notice d'instruction, ...)
  - ✓ Les procédures de certification et les organismes de contrôle
  - ✓ Apport et partage de bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers des charges
- L'utilisation des équipements de travail et moyens de protection
  - ✓ Le maintien en état de conformité
  - ✓ La modification d'un équipement de travail
  - ✓ Les mesures d'organisation et d'utilisation
  - ✓ Les prescriptions pour le matériel existant